



*25 années
de croissance*

Municipalité régionale
de comté d'Argenteuil
430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6

Téléphone : (450) 562-2474
Télécopieur : (450) 562-1911

Courrier électronique :
mrc@argenteuil.qc.ca
Site internet :
www.argenteuil.qc.ca



Brownsburg-Chatham
Gore
Grenville
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isles
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 12 JUIN 2013, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL, SITUÉE AU 430 RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : messieurs les conseillers Georges Diné, de la ville de Brownsburg-Chatham, Scott Pearce, maire du canton de Gore, Michel Brosseau, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Luc Grondin, représentant du village de Grenville, Jacques Parent, du canton de Harrington, Daniel Mayer, de la ville de Lachute, Yvon Samson, maire de la municipalité de Mille-Isles, André Jetté, de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Edmund Kasprzyk, du canton de Wentworth formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Tifflit, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du village de Grenville

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la séance.

13-06-257 PROLONGATION D'UNE ANNÉE DU MANDAT DE GESTION ET D'OPÉRATION DES ARÉNAS GILLES-LUPIEN DE BROWNSBURG-CHATHAM ET KEVIN-LOWE/PIERRE-PAGÉ DE LACHUTE

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 13 juillet 2005, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 05-07-202, afin d'octroyer un contrat de gestion et d'opération des arénas Gilles-Lupien de Brownsburg-Chatham, et Kevin-Lowe/Pierre-Pagé de Lachute, pour une période de trois ans, du 21 août 2005 au 20 août 2008, avec possibilité de prolongation pour une période additionnelle de deux ans, soit du 21 août 2008 au 20 août 2010, aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT que ladite période de prolongation a été effectivement appliquée, comme en fait foi la résolution numéro 08-03-109, adoptée le 12 mars 2008;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 10 mars 2010, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 10-03-100, visant à autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à enclencher le processus d'appel d'offres public dans le but d'obtenir des soumissions en vue de l'attribution d'un contrat de gestion et d'opération des arénas Kevin-Lowe/Pierre-Pagé de Lachute et Gilles-Lupien de Brownsburg-Chatham par une entreprise privée;

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre à la MRC d'Argenteuil d'enclencher le processus d'appel d'offres relatif à la gestion des arénas, les conseils municipaux des villes de Brownsburg-Chatham et de Lachute ont respectivement adopté les résolutions numéros 10-02-071 et 95-03-2010, visant à confier un mandat en ce sens à la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire du 14 avril 2010, la MRC d'Argenteuil a ensuite adopté la résolution numéro 10-04-149, afin de procéder à l'approbation du cahier des charges et de la grille d'évaluation et de pondération, et de constituer le comité de sélection chargé de procéder à l'analyse des soumissions;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a fait l'objet d'une publication sur le fichier électronique « SÉAO » (Système électronique d'appels d'offres), et le journal CONSTRUCTO du 20 avril au 1^{er} juin 2010, de même que dans l'édition du 21 avril 2010 du journal régional *L'Argenteuil*;

CONSIDÉRANT qu'à la clôture de la période de réception des soumissions, soit le 1^{er} juin 2010 à 14 h 00, la MRC d'Argenteuil avait reçu deux (2) soumissions, soit celle de la firme SOGEP Gestion et exploitation, de Longueuil, et celle du Groupe SODEM de Montréal;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme fut le Groupe SODEM de Montréal;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC d'Argenteuil, a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 9 juin 2010, la résolution numéro 10-06-235 afin d'octroyer un contrat de gestion et d'opération des aréas Gilles-Lupien de Brownsburg-Chatham et Kevin-Lowe/Pierre-Pagé de Lachute, au Groupe Sodem, de Montréal, pour une période de vingt-deux-mois, soit du 21 août 2010 au 30 juin 2012, avec possibilité d'une première prolongation d'une (1) année, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, aux mêmes termes et conditions, et possibilité d'une deuxième prolongation d'une (1) année, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil s'est prévalu de la première période de prolongation, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, par l'adoption, le 14 mars 2012, de la résolution numéro 12-03-096;

CONSIDÉRANT que les articles 7.2 à 7.5 du Cahier des charges prévoient la possibilité de reconduire l'entente de gestion pour une période d'une année, selon les mêmes conditions avec une majoration des coûts basée sur l'IPC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Mayer, appuyé par monsieur le conseiller André Jetté et RÉSOLU ce qui suit :

QUE la MRC d'Argenteuil prolonge le mandat de gestion et d'opération des aréas Gilles-Lupien de Brownsburg-Chatham, et Kevin-Lowe/Pierre-Pagé de Lachute, au Groupe Sodem, de Montréal, pour une période d'une année, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, aux mêmes termes et conditions avec une majoration des coûts établie selon le pourcentage d'augmentation de l'IPC de juin 2013 pour le secteur de Montréal, et ce, tel que stipulé dans le Cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. c. Monsieur Benoît Lazure, Groupe SODEM

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce 1^{er} juillet 2013



Marc Carrière
Directeur général et
secrétaire-trésorier